



Adobe

Day

Résultat final définitif de l'offre publique d'acquisition

de

Adobe Systems Benelux B.V., Amsterdam

sur toutes les

**actions nominatives d'une valeur nominale
de CHF 10 chacune**

en mains du public de

Day Software Holding AG, Bâle

1. Offre publique d'acquisition

Adobe Systems Benelux B.V., Amsterdam (**Adobe**), a soumis le 23 août 2010 une offre publique d'acquisition (l'**Offre**) au sens des art. 22 ss. de la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières du 24 mars 1995 (**LBVM**) pour toutes les actions nominatives de Day Software Holding AG, Bâle (**Day**), d'une valeur nominale de CHF 10 chacune en mains du public (une **Action Day** chacune).

Pour de plus amples informations sur l'Offre veuillez vous référer au prospectus d'offre du 23 août 2010 (le **Prospectus d'Offre**) qui peut être obtenu sans frais en version allemande, française et anglaise auprès de UBS SA, Prospectus Library, case postale, CH-8098 Zurich (tél.: +41 (0)44 239 47 03, fax: +41 (0)44 239 69 14, E-Mail: swiss-prospectus@ubs.com). Le Prospectus d'Offre ainsi que d'autres informations concernant l'Offre sont aussi disponibles à <http://www.adobe.com/aboutadobe/invrelations/>.

2. Résultat final

Jusqu'à l'échéance du délai supplémentaire d'acceptation fixée au 22 octobre 2010, 16 heures HAE, 1'550'863 Actions Day ont été présentées à Adobe, soit 88.88% des 1'744'921 Actions Day qui faisaient maximal l'objet de l'Offre. Compte tenu les 35 Actions Day détenues à titre d'actions propres par Day ou une de ses filiales et les 27'319 Actions Day acquises par Adobe après la durée de l'Offre hors de l'Offre, **à la fin du délai supplémentaire d'acceptation la participation d'Adobe se monte à 98.84% de toutes les 1'596'750 Actions Day, respectivement des droits de vote, émis et en circulation jusqu'à la fin du délai supplémentaire d'acceptation.**

3. Conditions

A la fin du délai supplémentaire d'acceptation toutes les conditions selon chiffre B.7 du Prospectus d'Offre sont remplies.

4. Paiement du Prix de l'Offre; Terme d'exécution

Le paiement du prix de l'Offre pour les Actions Day valablement présentées à l'acceptation pendant la durée de l'offre et le délai supplémentaire d'acceptation sera effectué le 28 octobre 2010.

5. Annulation et décotation

Puisque la participation d'Adobe s'élève à plus de 98% des droits de vote de Day à la fin du délai supplémentaire d'acceptation, Adobe demandera, comme il l'a été annoncé dans le Prospectus d'Offre et le résultat intermédiaire, l'annulation des Actions Day, qui ne sont ni directement ni indirectement détenues par Adobe à la fin du délai supplémentaire d'acceptation, conformément à l'art. 33 LBVM, et requerra de la SIX Swiss Exchange (**SIX**) la décotation des Actions Day de la SIX.

28 octobre 2010

Day Software Holding AG	N° de valeur	ISIN	Ticker Symbol
Actions nominatives non présentées (première ligne de négociation)	1.047.421	CH0010474218	DAYN
Actions nominatives présentées (deuxième ligne de négociation)	11.622.532	CH0116225324	DAYNE

Banque chargée de l'exécution technique :
UBS SA